



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

☎ 026 921 81 00
📠 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 1^{er} septembre 2022

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE Du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2022

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Estavannens
Objet de la demande Et article du registre foncier	Modification du plan d'affectation des zones de la commune de Bas-Intyamou, secteur Estavannens. Agrandissement du périmètre d'agriculture diversifiée sur l'art. 3228 RF pour accueillir une nouvelle halle pour les poulettes d'élevage.
Requérant	Commune de Bas-Intyamou
Particularités	La modification du plan d'affectation des zones est mise à l'enquête et peut faire l'objet d'oppositions. Le complément au rapport d'impact sur l'environnement est mis en consultation publique et peut faire l'objet d'observations ou de propositions. Le dossier est disponible à titre indicatif sur le site web de la commune Il est consultable au bureau communal et à la Préfecture de la Gruyère.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **1^{er} octobre 2022**.

Le Conseil communal